

ACTEURS SPÉCIALISÉS DU JAZZ EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Cette carte répertorie 143 lieux, structures et évènements dont le jazz est la spécialité. Elle reflète la richesse et la diversité du maillage territorial, notre région étant reconnue comme la plus dynamique après l'Île de France.

La diffusion du jazz est ici présentée selon 3 axes pluriels et complémentaires :

- Les festivals : festivals de période estivale à forte capacité touristique et festivals de saison à vocation territoriale. Les orientations artistiques, durée, jauges, publics, rayonnements et modèles économiques sont très divers.
- Les clubs de jazz : ils se caractérisent par leur petite jauge (entre 80 et 200 places) et la régularité de leur programmation va de une ou plusieurs fois par semaine à une fois par mois.
- Les associations culturelles ayant une programmation tout au long de l'année.

Les scènes généralistes (SMACs, Scènes nationales et conventionnées) qui ont une programmation jazz ponctuelle ne sont pas prises en compte. À noter que la région Auvergne-Rhône-Alpes ne comporte aucune scène labellisée jazz.

Le paysage de la diffusion du jazz inclut aussi de tous petits lieux, souvent en milieu rural et aux modèles économiques fragiles, qui ne sont pas répertoriés sur cette carte.

Les collectifs d'artistes de jazz sont majoritairement domiciliés dans ou autour des grandes zones urbaines, cependant ils regroupent pour la plupart des artistes venant de différents points de la région, voire des régions limitrophes. Depuis la disparition du centre d'information du jazz de l'IRMA, il n'existe plus de ressource nationale répertoriant les musiciens de jazz individuels en région, cependant la région Auvergne-Rhône-Alpes est connue pour son riche vivier de musiciens de jazz.

Les structures de formations pour le jazz sont nombreuses, et sont incluses sur une autre carte (voir la partie Écoles, conservatoires et lieux de formation, page 121). Elles sont un maillon indispensable de la filière.

La région comprend deux écoles associatives spécialisées reconnues par l'État : l'APEJS à Chambéry (73) et JAV à Valence (26). Parallèlement, la plupart des conservatoires à rayonnement régional sont dotés d'un troisième cycle jazz.

Concernant l'enseignement supérieur, si la préparation aux métiers de l'enseignement est bien présente, il n'y a pas d'établissement préparant au DNSPM Jazz (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien).

Il existe aussi quelques médias spécialisés (radios, webzines) dans le jazz. Leur rôle est essentiel pour la diffusion et la promotion de cette musique.

La filière phonographique spécialisée en jazz est également importante mais reste concentrée sur la partie Rhône-Alpes. Les structures sont détaillées sur la carte spécifique de la filière phonographique (voir page 108).

Ànoter aussi, la plateforme régionale Jazz(s)RA (www.jazzsra.fr), structurante pour l'ensemble du secteur, fédère les acteurs du jazz dans une dimension filière. Elle développe des actions, évènements, et rencontres au service de l'intérêt général.

Carte et commentaire réalisés en partenariat avec Jazz(s)RA-Plateforme des Acteurs du Jazz en Auverane-Rhône-Alpes





- 2. Le Sirius
- 3. Collectif jazz manouche



